

## MEMOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ : DES INITIATIVES INTERNATIONALES POUR DES ENJEUX GLOBAUX

**Signature d'un accord entre la Fondation du Camp des Milles et le Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington (USHMM)**

**3<sup>ème</sup> Rencontre internationale des Mémoires et Institutions mémorielles**

**Visite d'une délégation officielle américaine au Camp des Milles**

Dans de nombreux pays montent les crispations identitaires et les extrémismes racistes dont l'Histoire a montré jusqu'à quelles horreurs ils peuvent conduire. La Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education souhaite prendre en compte cette dimension internationale dans ses actions et développer ses initiatives dans ce sens, au-delà de la Chaire Unesco qu'elle anime (rassemblant des institutions de 14 pays) et des partenariats internationaux qu'elle a déjà noués, notamment avec les Mémoires d'Auschwitz, de Yad Vashem et du Rwanda.

Un important accord vient ainsi d'être signé entre la Fondation du Camp des Milles et le musée Mémorial de l'Holocauste de Washington (USHMM). Ce partenariat permettra notamment des échanges d'informations et d'expertises scientifiques, pédagogiques et culturelles, des prêts d'objets ou de documents ainsi que l'élaboration conjointe d'expositions, comme celle présentée actuellement au Camp des Milles intitulée « *Comment l'extrémisme veut tromper le peuple – L'exemple de la propagande nazie* » et de matériels pédagogiques. Cet accord s'inscrit pleinement dans les objectifs éducatifs et citoyens voulus par chacune des institutions.

Cette signature a précédé une 3<sup>ème</sup> Rencontre internationale « Mémoires et Education citoyenne » organisée à l'initiative de la Fondation du Camp des Milles. Cette Rencontre sous la présidence de Philippe Joutard, historien et ancien Recteur, a rassemblé seize Mémoires et institutions mémorielles français et étrangers et notamment de représentants de l'USHMM, du Mémorial de Kigali, du Post-Conflict Research Center de Sarajevo, du Centre Wiesenthal, de l'USC Foundation...

Partageant le constat d'une dégradation de l'ensemble des indicateurs sociétaux que sont les racismes, l'antisémitisme, la xénophobie, les crispations identitaires et les extrémismes nationalistes ou religieux, il est apparu impératif pour les participants d'approfondir davantage les coopérations déjà engagées, en relation avec la Chaire UNESCO *Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires* portée par la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education et Aix Marseille Université.

Dans ce contexte exceptionnel, l'ensemble des participants a convenu de mettre en place des échanges d'informations et d'expériences ainsi que plusieurs actions communes dans le cadre d'une Charte résumant les principes qui inspirent leur travail commun.

C'est l'ambition que porte la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, depuis la première Rencontre internationale qu'elle avait initiée juste après les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher pour mieux s'appuyer sur la mémoire et agir face aux enjeux du présent.

Enfin, une délégation officielle américaine a visité le Site-mémorial du Camp des Milles le 4 avril.

Composée de représentants fédéraux et de fonctionnaires de l'Etat de Floride et de la ville d'Orlando (Police et Justice), accompagnée par la Consule générale des USA à Marseille, cette délégation a souhaité découvrir les dispositifs conçus par la Fondation pour lutter contre les radicalisations et plus largement pour renforcer la vigilance et la responsabilité de chacun face aux extrémismes, au racisme et à l'antisémitisme. Les visiteurs ont fait part au Président de la Fondation de leur grande émotion à découvrir ce lieu de mémoire, et ont souligné le caractère unique et particulièrement pertinent aujourd'hui du volet d'éducation citoyenne conçu et mis en œuvre sur le terrain par la Fondation. Des échanges ont aussi eu lieu sur les situations respectives des deux pays au regard de ces pathologies sociales ; et des coopérations seront mises sur pied.

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

**Contacts Presse :****DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**À propos du Site-mémorial du Camp des Milles :**

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet Réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco. Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

**Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :**

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.